

# COVID19 : Non, on ne peut pas (télé)travailler et garder ses enfants !

Maman célibataire, j'ai dû télétravailler avec deux enfants à la maison, assurer en parallèle les réunions et l'école à la maison. Pour ne pas prendre de retard, je devais travailler le soir pour rattraper ma journée. (...)

Parent isolé de deux enfants dont j'ai la garde exclusive, ces deux années écoulées ont été usantes. (...)

(...) Je tiens à souligner la - réelle, pour le coup - bienveillance de mes managers et donneurs d'ordre, ainsi que de la plupart de mes collègues, en particulier ceux qui n'ont pas d'enfant et par ricochet se retrouvent à compenser [mais] Ce n'est évidemment pas pérenne et de nature à créer des sentiments d'injustice délétères des deux côtés.



Parent isolé avec un enfant en bas âge, qui a besoin de faire des activités et sortir, et en même temps on nous demande de travailler et de se concentrer, avec des délais rapides pour les tâches. (...)

Les 2 années de crise ont ancré l'idée qu'on peut télétravailler en toute circonstance, or ce n'est pas vrai. Il est impossible de réaliser une journée de télétravail complète avec des enfants à la maison (peut-être à partir du lycée, à partir du collège pour ceux qui ont des enfants très autonomes et studieux). La réalité est qu'on compense comme on peut en travaillant les soirs et week-ends et que cela est devenu une banalité.

Ce ne sont que quelques extraits des témoignages qui ont été postés sur le site de la pétition, ils parlent d'eux même et témoignent d'une profonde lassitude et de l'incompréhension devant l'absence d'actions concrètes de Framatome, soyons nombreux à signer la pétition au dos !

Soutien aux collègues qui sont en difficultés alors que des solutions existent et que certaines sont déjà appliquées chez EDF. Framatome est-elle filiale d'EDF seulement pour remonter des dividendes conséquents, mais jamais pour appliquer le mieux-disant social ?

Depuis 2 ans, la direction n'agit qu'au coup par coup envers la situation COVID, on en est au 6<sup>e</sup> avenant, mais les mesures sont toujours prises à minima. La direction se vante d'un résultat financier super, il faut que les salariés aient un retour de leurs efforts et des droits pour les parents en font partie.

L'accord groupe télétravail (titre 3) : dispositif télétravail exceptionnel limité à 15 jours / an non respecté car refusé dans certains services.

Dépression et pratiquement plus de jours de congés, car utilisés pour garder ma fille correctement/préserver ma santé ! Nous n'avons pas tous les moyens de payer une nounou.

Avec 4 enfants en bas âge (...) et 2 parents qui travaillent à 100%, il n'est plus possible après 2 ans de gérer travail + garde d'enfants en cas de fermeture de classe/crèche.

**Contacts** : Joindre vos délégués syndicaux d'Etablissement ? c'est [ici](#)

# COVID19 : Non, on ne peut pas (télé)travailler et garder ses enfants !



## **Pétition pour un dispositif d'aide aux parents dans le contexte COVID**

Chers collègues,

Depuis maintenant deux ans de crise sanitaire, au gré des directives mises en place par le gouvernement, un problème se pose systématiquement pour les parents dont un enfant ne peut être scolarisé.

En conséquence, beaucoup d'entre nous sont contraints au travail à domicile en présence des enfants, d'autres laissent seuls des enfants en bas âge pour venir travailler dans les ateliers. Nombre d'entre nous ont dû consommer, voire anticiper, des congés pour faire face. C'est autant de jours qui ne seront pas utilisés pendant les congés scolaires ou pour nous reposer tout simplement !

Nos activités ne sont pas compatibles avec le cumul « garde d'enfant » et « (télé)travail ». De plus, la situation déjà tendue au sein de nos équipes a augmenté depuis la crise sanitaire. La charge de travail et l'organisation du travail ne permettent pas de compenser les indisponibilités entre collègues.

Les conséquences nous impactent tous, que nous ayons ou non des enfants.

A plusieurs reprises, nous avons interpellé la direction sur cette situation, elle n'a pas donné de suite favorable autre que la « bienveillance ». **Cela ne suffit plus au bout de deux ans.**

Nous réitérons donc notre demande à la direction :

- **D'ouvrir un dispositif de type « Jour COVID Enfant » en cas de fermeture de classe ou de cas positifs au sein du foyer ;**
- **De donner la possibilité aux managers d'adapter les plannings à ces situations, en plus de la "bienveillance recommandée" dans le texte des avenants à l'accord COVID.**

Framatome affiche une bonne santé économique et financière, nous demandons que cette bonne santé soit utile aux parents et enfants. Nous vous proposons de signer la pétition ci-dessous pour manifester votre soutien à ces revendications. Cette pétition est ouverte à toutes et tous, parents ou non.

Vos élus CGT.

***Pour signer la pétition, rendez-vous ici :***

<https://framaforms.org/petition-mesures-pour-concilier-garde-denfants-et-teletravail-1641394828>



